



**CONSEILS NATIONAUX PROFESSIONNELS
DES MANIPULATEURS D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE
DE RADIOLOGIE, DE MÉDECINE NUCLÉAIRE ET D'ONCOLOGIE**

Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche
Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé
Monsieur le Président de l'ONDPS

Montrouge, le 1^{er} Juillet 2020

Objet : Démographie des Manipulateurs d'électroradiologie médicale

Madame et monsieur les Ministres, Monsieur le Président de l'ONDPS,

En qualité de Conseils Nationaux Professionnels des manipulateurs d'électroradiologie médicale (CNP MEM), de la radiologie (G4), de Médecine Nucléaire et d'Oncologie, nous souhaitons attirer votre attention quant à la difficulté de fonctionnement de nos services et cabinets de radiologie, du fait d'un déficit criant de Manipulateurs d'électroradiologie Médicale.

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est un professionnel de santé qui participe directement, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, à la réalisation d'investigations dans les domaines de la radiologie et imagerie médicale (radiologie conventionnelle, scanographie, I.R.M, radiologie interventionnelle...) de la médecine nucléaire et de l'électrophysiologie, ou à l'application des procédures de traitements en radiothérapie. Dans les conditions définies légalement par le Code de la Santé Publique, cette profession s'exerce uniquement à titre salarial, au sein des établissements de santé (hôpitaux, cliniques, etc.) et des centres ou cabinets privés. Dans la fonction publique hospitalière, cette profession a un statut de catégorie A.

Deux diplômes assurent la formation initiale de ces professionnels :

- Le Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale, délivré par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, après des études au sein d'Instituts de Formation implantés généralement dans des Centres Hospitaliers Universitaires (18 IFMEM)
- Le Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique, préparé dans des lycées relevant du Ministère de l'Education Nationale (28 sections DTS)

Malgré un intitulé différent, ces deux diplômes, équivalents sur le plan légal et réglementaire permettent d'exercer la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale (dénomination officielle). Ils nécessitent, après le baccalauréat, 3 années de formation

comprenant un enseignement théorique complété par des stages pratiques pluridisciplinaires (soins cliniques, imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie).

Cette formation repose sur un référentiel unique, identique quel que soit le diplôme préparé. La formation initiale a bénéficié depuis 2012 d'une réingénierie permettant la reconnaissance aux nouveaux diplômés du grade de Licence, nécessitant une convention tripartite avec une Université (UFR de Médecine, Etablissement de santé ou scolaire de rattachement et Conseil régional)

Les 46 centres de formation offrent une capacité théorique de formation d'environ 1500 places et diplôment environ 1075 étudiants chaque année. Trois raisons peuvent être évoquées pour expliquer cet écart entre les effectifs d'entrée et de sortie:

- la désertion des concours avant 2016 pour les filières DE
- l'augmentation des interruptions précoces de scolarité depuis la mise en œuvre d'un nouveau mode de sélection sur dossier (ParcourSup) depuis 4 années.
- l'appétence à la poursuite de formation chez les jeunes diplômés, dynamique positive mais qui grève le capital de professionnels disponibles

Selon la Direction de la Recherche, des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), en 2018, le nombre de Manipulateurs en France (Métropole et DOM) était de 36467 professionnels, dont 28572 hospitaliers (78 %). Selon ces mêmes données seraient en activité plus de 3700 professionnels âgés de plus de 65 ans, et environ 4000 âgés de 60 à 64 ans, ce qui ne correspond pas à notre avis aux réalités de terrain. Il semble très probable, que ce fichier soit imparfaitement actualisé, et prenne mal en compte les départs en retraite, les évolutions professionnelles ou arrêts de carrière, laissant ainsi à croire que sur 36467 manipulateurs exerçant en France près d'un tiers ait plus de 55 ans.

Au fil du temps, l'imagerie médicale est devenue un incontournable de la prise en charge médicale. La quasi-totalité des patients des établissements de soins et des consultants du SAU y ont recours. Pendant la crise sanitaire de la Covid 19, ce sont jusqu'à 18000 scanners par semaine qui ont été réalisés, sans compter les innombrables radiographies pulmonaires effectuées au chevet des patients en réanimation. Ces actes d'imagerie thoracique ont été réalisées 24h/24, 7 jours sur 7, et ont efficacement contribué dès le début de l'épidémie à la prise en charge de ces patients

Depuis 2017, nous observons donc un décalage entre le nombre de postes à pourvoir et les professionnels disponibles sur le marché de l'emploi, y compris les nouveaux diplômés sortants des centres de formation. Cela se traduit par des difficultés de recrutement croissantes chaque année. Des services d'imagerie et en particulier ceux du service public, sont contraints de limiter les heures d'ouverture d'équipements tels que des IRM par manque de personnel soignant. Il est de plus en plus complexe de disposer de l'effectif de manipulateurs nécessaire pour-assurer la permanence des soins la nuit et le week-end. Cette situation a une répercussion sur l'offre de soins, aussi bien quantitativement que qualitativement. Le sous-effectif ne nous permet plus de prendre en charge correctement tous les patients, conduit les médecins à faire des choix difficiles de prises en charge. Les manipulateurs en activité, très sollicités, vous ont déjà alerté sur leurs conditions de travail : la lourdeur des prises en charge: PDS, flux des services d'Urgences et de réanimation, forte concentration de patients alités.

Nous craignons que cette situation s'aggrave et déstabilise encore plus les services de radiologie, de médecine nucléaire et de radiothérapie, du fait des besoins toujours croissants de ces plateaux techniques. Et la délivrance attendue de nouvelles autorisations d'équipements par les ARS amplifie ce phénomène de pénurie des MEM.

Cela aura certainement une répercussion sur le devenir de la profession. A l'heure des réflexions sur les pratiques avancées (échographie, radiologie interventionnelle etc.), sur la place de l'imagerie au bloc opératoire et les exigences de sécurité des soins (radioprotection, magnéto-protection etc.), nous sommes inquiets quant aux décisions qui en l'état pourraient s'imposer pour l'organisation des soins, et qui ne devront pas mettre en jeu le maintien d'une expertise sur l'acquisition des paramètres biophysiques et la gestion des agents physiques.

Aussi il nous semble indispensable que soit prise en compte l'évaporation des ressources entre l'entrée en première année de formation et l'entrée sur le marché de l'emploi, en augmentant de façon conséquente et au moins de 10% les effectifs de manipulateurs en formation.

Au regard des différents points cités ci-dessus, nous estimons qu'il est indispensable et urgent de mener ensemble une véritable étude et une profonde réflexion sur les actions à mettre en place pour conforter les effectifs et l'attractivité de la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale, afin de corriger les difficultés rencontrées dans les domaines de la radiologie et imagerie médicale, la médecine Nucléaire et de la radiothérapie.

Confiants dans votre clairvoyance et dans votre pragmatisme, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président de l'ONDPS, l'expression de nos respectueuses salutations.

Séverine MOYNAT
Présidente du
CNPMEM

Pr Louis BOYER
Président du CNP de
radiologie (G4)

Pr Isabelle Barillot
Présidente du CNP
d'Oncologie

Pr Olivier MUNDLER
Président du CNP de
Médecine Nucléaire